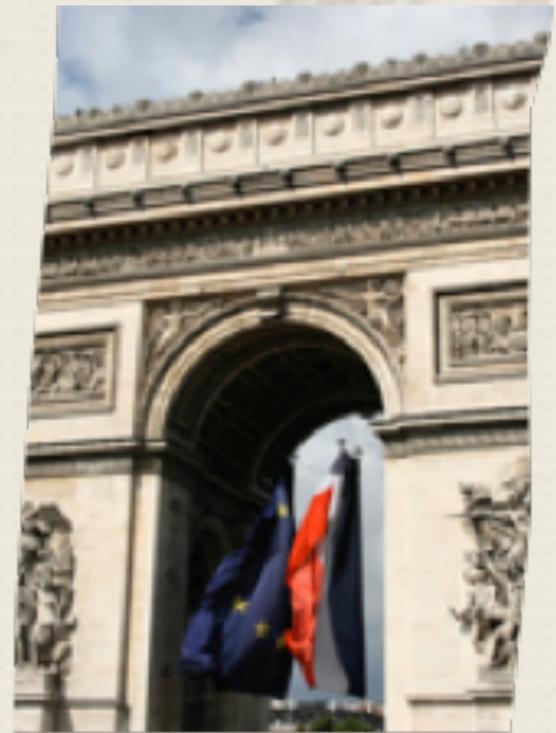


LA PRESSE EN REVUE...

LUNDI 26 MARS 2018

SOMMAIRE

- 1) **Le passe-droit N° 1 de France !**
- 2) **Ni plus ni moins qu'un imbécile**
- 3) **La grosse couillonnade de LREM**
- 4) **Maladie d'Alzheimer au PS**
- 5) **La "naïveté" de Macron...**



Diez Gérard La Presse en Revue

I) Argent libyen: Sarkozy est mis en examen pour corruption



Nicolas Sarkozy, le 21 mars 2018, devant chez lui. © Benoit Tessier/Reuters.

La garde à vue de Nicolas Sarkozy a pris fin, mercredi 21 mars, autour de 17 h 30. Les juges se sont rendus dans la soirée à l'Office anticorruption de la police judiciaire, situé à Nanterre (Hauts-de-Seine), afin de notifier la mise en examen de l'ancien président français pour corruption passive, financement illicite de campagne électorale et recel de détournements de fonds publics libyens.

Après deux journées d'interrogatoires intenses, la garde à vue de Nicolas Sarkozy dans l'affaire libyenne a pris fin, mercredi 21 mars, aux alentours de 17 h 30. Les juges d'instruction chargés du dossier se sont rendus eux-mêmes dans les locaux de l'Office anticorruption de la police judiciaire, situés à Nanterre (Hauts-de-Seine), afin de signifier à l'ancien chef de l'État français sa mise en examen pour corruption passive, financement illicite de campagne électorale et recel de détournements de fonds publics libyens.

Il s'agit d'un événement judiciaire sans précédent : la mise en cause formelle par la justice d'un ancien président de la République pour avoir été stipendié par une puissance étrangère, en l'occurrence la dictature de Mouammar Kadhafi.

Nicolas Sarkozy, qui a par ailleurs été placé sous contrôle judiciaire, dont on ne connaît pas encore les termes précis, a nié en audition les faits qui lui sont reprochés, selon une source proche du dossier.

L'enquête judiciaire sur les financements libyens qui cible désormais directement Nicolas Sarkozy, ainsi que plusieurs de ses proches, est conduite par le juge Serge Tournaire, et ses collègues Aude Buresi et Clément Herbo, chargés de dénouer depuis avril 2013 les entrelacs de cette affaire d'État unique en son genre, qui fut dévoilée dès 2011 par Mediapart ([voir notre dossier complet](#)). La liste des délits visés par l'instruction judiciaire est longue : corruption active et passive, trafic d'influence, détournement de fonds publics, abus de biens sociaux, faux et usage de faux, blanchiment de fraude fiscale, recel...

L'ancien ministre de l'intérieur, Brice Hortefeux, fidèle lieutenant de Nicolas Sarkozy depuis plus de trente ans, avait également été entendu, mardi 20 mars, par les enquêteurs, non pas en garde à vue mais sous le statut de « [suspect libre](#) ». Il est ressorti de son audition aux alentours de 23 h 30 le même jour, sans un mot pour les journalistes, et s'est contenté d'une brève déclaration sur son compte Twitter : « *Témoignant lors d'une audition libre, les précisions apportées doivent permettre de clore une succession d'erreurs et de mensonges.* »

Ce n'est pas la première fois que Nicolas Sarkozy va être confronté à des magistrats financiers. L'ancien président est déjà renvoyé devant le tribunal correctionnel pour financement illégal de campagne électorale dans [l'affaire Bygmalion](#) et

mis en examen pour corruption, trafic d'influence et recel de violation du secret professionnel dans [le dossier "Paul Bismuth"](#).

[Sarkozy mis en examen : les explications de Fabrice Arfi](#)

<https://youtu.be/CLssUvw4vZo>

L'affaire libyenne représente à ce jour probablement la plus grave d'entre toutes.

Voici pourquoi.

- **L'avant**

Bizarrement, c'est en Arabie saoudite qu'est née l'affaire des financements libyens. À l'origine, c'est-à-dire en 2005, il y a l'échec d'un gigantesque marché d'armement entre la France et le royaume wahhabite, dans lequel le ministre de l'intérieur de l'époque, Nicolas Sarkozy, avait investi beaucoup d'espoirs.

Mais suspectant un possible financement politique occulte [via d'importantes dérivations financières](#) adossées au contrat saoudien par un intermédiaire « ami », Ziad Takieddine, l'équipe du président Jacques Chirac à l'Élysée, alors en guerre ouverte avec les sarkozystes, a mis un terme brutal aux négociations.

La déconvenue sera néanmoins féconde. Profitant de son épais réseau aux Proche et Moyen-Orient, Ziad Takieddine trouve en un temps record un nouvel eldorado pour Nicolas Sarkozy. Ce sera la Libye du colonel Mouammar Kadhafi.

Takieddine, qui se fait fort d'être l'homme de la diplomatie secrète de la place Beauvau, s'active sans relâche pour rapprocher les dirigeants libyens du cabinet de Nicolas Sarkozy, dirigé par Claude Guéant. En septembre 2005, il organise une première visite de Guéant à Tripoli. Dans une note préparatoire adressée au ministère et retrouvée par la police dans son ordinateur, l'intermédiaire écrit que cette visite, qualifiée d'« *extrême importance* », est « *inhabituelle* » et doit « *revêtir un caractère secret* ». « *Pour cette raison, il est préférable que CG se déplace seul, et que le déplacement s'effectue "sans fanfare"* », affirme Takieddine.

La raison de cette impérieuse discrétion est mentionnée quelques lignes plus loin : Takieddine écrit que Guéant sera « *plus à l'aise pour évoquer l'autre sujet important, de la manière la plus directe* » avec ses interlocuteurs libyens. Il n'est pas dit explicitement ce que recouvre cet « *autre sujet* » qui nécessite tant de prudence.

- **Deux rencontres**

Le déplacement de Claude Guéant n'était qu'une répétition. Un apéritif. Le grand jour est prévu pour le 6 octobre 2005. Nicolas Sarkozy ne vient à Tripoli que pour quelques heures et son programme est chargé, comme toujours. Le point culminant de son déplacement est la rencontre qu'il doit avoir en début d'après-midi avec le Guide libyen en personne, Mouammar Kadhafi.

Le rendez-vous a lieu en deux temps sous une tente plantée sur la pelouse de la caserne Bab Al-Aziza, la citadelle du dictateur. D'abord un entretien élargi entre les deux hommes, entourés de leurs principaux collaborateurs. Puis un [tête-à-tête](#), seulement accompagné du traducteur de Kadhafi et de la traductrice de Sarkozy. L'entretien dure longtemps. À son terme, l'ambassadeur de France en Libye, Jean-Luc

Sibiude, taquine l'interprète de la présidence : « *Ils ont dû s'en dire des choses !* » Elle lui rétorque qu'elle est tenue au secret professionnel.



Nicolas Sarkozy, Mouammar Kadhafi et Claude Guéant en juillet 2007, à Tripoli, en Libye. © Reuters

Les enquêteurs de l'Office anticorruption de la police judiciaire et les juges d'instruction Serge Tournaire et Aude Buresi essaieront tour à tour de passer outre ce secret, en interrogeant longuement la traductrice. Son homologue libyen, un diplomate francophile du nom de Moftah Missouri, ayant expliqué publiquement que la Libye avait décidé de financer Nicolas Sarkozy pour sa campagne de 2007, ils veulent en savoir plus côté français. A-t-elle pour sa part entendu le Guide libyen et le ministre de l'intérieur parler entre eux d'un soutien financier, ce 6 octobre 2005 ? La traductrice refuse de le confirmer, mais aussi de le démentir. « *Je ne vous dis pas s'il y a eu demande ou pas [...]. Je n'ai rien à dire sur le contenu éventuel des entretiens [...]. Si je commence à parler, ça ne s'arrêtera jamais* », glisse-t-elle, en juillet 2016, au policier qui l'interroge.

Le soir du 6 octobre 2005, une autre rencontre, plus secrète encore, va beaucoup intriguer les enquêteurs. À l'hôtel Corinthia de Tripoli, où une suite lui a été réservée malgré la brièveté de sa visite, Nicolas Sarkozy rencontre le chef des secrets intérieurs libyens, Abdallah Senoussi, d'après les confidences que fera sur procès-verbal en mars 2014 Ziad Takieddine, présent également – la recension de ses déplacements en atteste.

« *J'étais accompagné de M. Senoussi. Nous sommes montés dans la suite de M. Sarkozy et nous nous sommes installés dans le salon. M. Guéant était également présent. L'objet de cette discussion était notamment l'arrêt de la condamnation par contumace de M. Senoussi. M. Guéant s'était engagé à plusieurs reprises à ce sujet* », raconte l'intermédiaire. De fait, Abdallah Senoussi est considéré par la justice française, qui l'a condamné en 1999 à la réclusion criminelle à perpétuité, comme le principal organisateur de l'attentat contre l'avion de ligne du DC-10 d'UTA (170 morts, dont 54 Français en 1989).

Devant les juges, Takieddine a précisé avoir « *expliqué la situation de M. Senoussi à Nicolas Sarkozy* ». « *Là, poursuit-il, j'ai traduit en arabe les phrases de M. Sarkozy pour M. Senoussi : "Dès ma prise de fonctions à la présidence de la*

République, pas le premier acte, mais le deuxième acte d'amnistie sera pour M. Senoussi". »

Comme Mediapart [l'a déjà rapporté](#), la présidence de la République a en effet, au moins jusqu'en 2009, tout tenté pour rendre inopérant le mandat d'arrêt émis contre Abdallah Senoussi, au mépris de la décision de la justice française et de la mémoire des victimes de l'attentat. Plusieurs documents le prouvent. Et il n'est pas anodin qu'un mois après la réunion de l'hôtel Corinthia, Abdallah Senoussi ait désigné M^e Thierry Herzog, l'avocat personnel de Nicolas Sarkozy – les deux hommes sont déjà mis en examen pour « corruption » dans un autre dossier, l'affaire « Paul Bismuth » –, pour défendre ses intérêts dans l'affaire du DC10 d'UTA.

• Les mallettes

Il est partout et sait se rendre indispensable. C'est son charme, sa fonction. Ainsi quand, au mois de décembre 2005, le secrétaire d'État aux collectivités locales Brice Hortefeux, un autre intime de Nicolas Sarkozy, se rend à son tour en Libye pour un voyage officiel qui n'avait « pas grand sens », selon les mots de l'ambassadeur Sibiude, Ziad Takieddine est-il là. Il en profite pour présenter Abdallah Senoussi à son ami « Brice », que l'intermédiaire aime emmener en croisière sur son yacht.

Devant la justice, Brice Hortefeux a reconnu l'existence de l'entrevue avec Senoussi, mais a dit ne plus très bien se souvenir de la teneur de leur discussion. Abdallah Senoussi, qui apparaît désormais comme un acteur important de l'affaire des financements libyens, est l'homme dont plus personne ne veut se souvenir.

Takieddine, lui, n'a pas oublié.

Devant [les caméras de l'agence Premières Lignes pour Mediapart](#), puis sur procès-verbal devant la police et enfin face au juge Tournaire, il a raconté en novembre 2016 comment, à la demande d'Abdallah Senoussi, il avait personnellement convoyé de Tripoli à Paris de l'argent en liquide qu'il a remis en mains propres à Claude Guéant (deux fois) et Nicolas Sarkozy (une fois). Soit, au total, cinq millions d'euros, dissimulés dans des valises en cuir souple et livrés à bon port au ministère de l'intérieur entre novembre 2006 et janvier 2007, selon le témoignage circonstancié de l'intermédiaire, qui s'est auto-incriminé pour la première fois dans cette affaire en racontant ces scènes de remises de cash.

[Ziad Takieddine: «J'ai remis trois valises d'argent libyen à Guéant e](#)

<https://youtu.be/WmvSyRGVTew>

Le récit de Ziad Takieddine, mis en examen dans le dossier, est confirmé en tous points par Abdallah Senoussi lui-même. Lors d'une audition par la Cour pénale internationale (CPI) de septembre 2012, longtemps restée secrète et dont Takieddine n'avait pas connaissance, Senoussi [avait déclaré](#) :

LAPRESSEENREVUE.EU

Point Afrique, Nadia Yala Kisukidi, maîtresse de conférences, agrégée et docteure en philosophie à l'université Paris 8, Catherine Blondeau, directrice du théâtre Grand T à Nantes, Héra Fattoumi, chorégraphe et directrice du CCN Belfort et Gustave Akakpo, auteur et dramaturge.

« Pour ce qui est du soutien apporté à des personnalités occidentales pour leur permettre d'accéder au pouvoir, la somme de 5 millions d'euros a été versée pour la campagne du Président français Nicolas Sarkozy en 2006-2007. J'ai personnellement supervisé le transfert de cette somme via un intermédiaire français, en la personne du directeur de cabinet du ministre de l'intérieur. Sarkozy était alors ministre de l'intérieur. Il y avait aussi un second intermédiaire, le nommé Takieddine, un Français d'origine libanaise installé en France. »

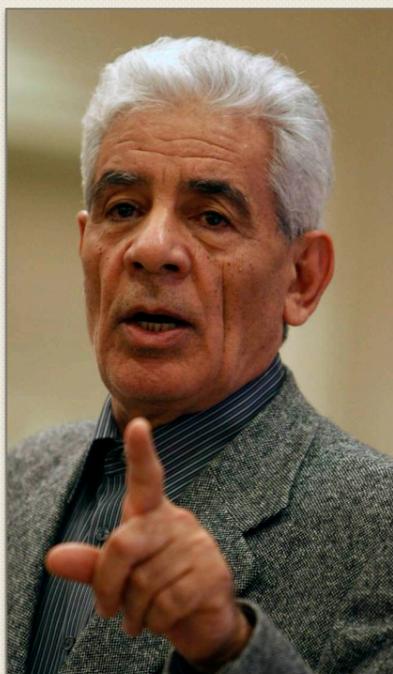
L'ancien dirigeant libyen a précisé avoir été en contact direct avec Nicolas Sarkozy concernant ce financement : « À ce propos, je dois préciser que Sarkozy m'a, en personne, demandé d'éviter que Saïf Kadhafi ou Béchir Saleh ne soient mis au courant. Et jusqu'à la livraison de la somme, rien n'a en tout cas filtré. Mais je confirme que cette somme a bien été réceptionnée par Sarkozy. »

• La note

Le document est daté du 10 décembre 2006. C'est à la fois un acte bureaucratique comme un autre, et en même temps beaucoup plus que cela. Voici la preuve d'un accord financier entre une dictature et une démocratie, entre la Libye de Kadhafi et la France du candidat Sarkozy. Noir sur blanc. Portant les armoiries de la Jamarihiya libyenne, le document signale un accord de principe du régime, après négociations entre Ziad Takieddine, Abdallah Senoussi et Brice Hortefeux, pour le déblocage de 50 millions d'euros afin de financer la campagne présidentielle de Sarkozy.

Adressé à Béchir Saleh, directeur de cabinet de Kadhafi et patron de l'un des fonds souverains du pays, le Libyan African Portfolio (LAP), la note est signée par le chef des services secrets extérieurs, Moussa Koussa. L'opération est menée sous l'autorité d'un troisième homme, le premier ministre en fonctions, Baghdadi al-Mahmoudi.

Révéle en avril 2012 par [Mediapart](#), le document va faire l'objet pendant plus de trois ans d'intenses investigations judiciaires pour vérifier si, comme veut le faire accroire Nicolas Sarkozy, le document est un « faux grossier ». La plainte qu'il dépose contre Mediapart, en prenant soin de contourner le droit de la presse, finit par se retourner comme un boomerang contre lui.



Moussa Koussa, l'ancien chef des services secrets libyens. © Reuters

L'auteur de la note, Moussa Koussa, entendu en août 2014 par les magistrats à Doha, au Qatar, où il s'est exilé après la guerre en Libye, a lui-même admis en audition que « l'origine » et « le contenu » de la note étaient

vrais. « Le contenu de ce document, c'est ça qui est dangereux. Je ne vous ai pas dit que c'était faux ou pas faux [...]. Mais ne m'introduisez pas dans cette histoire », a-t-il imploré. Et en dépit de ses dénégations sur l'authenticité de sa signature figurant au bas de la note, une expertise judiciaire menée par trois experts en écriture a formellement démontré que le document était signé « de sa main ».

La révélation de la note Koussa, le 28 avril 2012, a eu une conséquence rocambolesque. Il a en effet été découvert à cette occasion que son destinataire, Béchir Saleh, était réfugié en France sous bonne protection des autorités alors même qu'il était recherché par Interpol, qui avait émis à son encontre une notice rouge – c'est-à-dire un mandat d'arrêt international. Au lieu de l'arrêter, les autorités françaises, et tout particulièrement le chef des services secrets intérieurs, Bernard Squarcini, avec Alexandre Djouhri, l'intermédiaire proche de Sarkozy, ont organisé le 5 mai 2012 [sa fuite](#) de France, direction le Niger, puis l'Afrique du Sud. Résultat : Béchir Saleh n'a pas eu à se retrouver dans la situation inconfortable d'avoir à parler à un juge à la veille de l'élection présidentielle opposant Nicolas Sarkozy à François Hollande.

Fin février 2018, le même Béchir Saleh a été la cible [d'une tentative d'assassinat](#) à Johannesburg, en Afrique du Sud. D'après ses proches, il s'appropriait à transmettre à la justice française des informations sur l'affaire des financements libyens.

• Le carnet

Un homme avait gardé des traces. Ancien premier ministre de Libye (2003-2006), il était ministre du pétrole et patron de la compagnie nationale pétrolière au moment des tractations confidentielles entre le régime Kadhafi et le clan Sarkozy. Choukri Ghanem est un réformiste, un proche de Saïf al-Islam Kadhafi, le fils du Guide que tout l'Occident aime fréquenter et accueille à bras ouverts dans ses palaces et chancelleries. Il a fait partie en 2011 des hauts responsables du pays qui ont fait défection au colonel Kadhafi pendant la guerre déclenchée par la France.

Choukri Ghanem est aussi un homme influent, parmi les plus importants du régime. Secret et méthodique. À la main, d'une écriture régulière et dans un style soigné, il rédige un journal de bord de la dictature, en vue de la possible rédaction de mémoires.

Dans l'un de ses [carnets](#), retrouvés et authentifiés par plusieurs justices européennes, dont celle de la France, il détaille une partie des modalités de mise à exécution de la promesse de financement pour Sarkozy : « J'ai déjeuné, chez Béchir Saleh, al-Baghdadi [le premier ministre – ndlr] était présent. Béchir a dit avoir payé 1,5 million d'euros à Sarkozy ; quant à Saïf [al-Islam Kadhafi, le fils – ndlr], il lui a envoyé 3 millions d'euros. Il semblerait que les émissaires aient empoché une partie des sommes avant de les remettre à destination. Abdallah Senoussi lui a également envoyé deux millions d'euros. » L'anecdote est datée du 29 avril 2007, soit une semaine pile après le premier tour de l'élection présidentielle en France.

Exilé à Vienne, en Autriche, où il s'est réfugié après avoir fait défection pendant la guerre, Choukri Ghanem a été retrouvé flottant dans le Danube, le 29 avril 2012 – soit, hasard du calendrier, au lendemain de la révélation de la note Koussa et cinq ans jour pour jour après avoir

reçu les confidences de Béchir Saleh. Le caractère accidentel de son décès soudain, tel qu'il a été avancé par les autorités autrichiennes au terme d'une enquête express, a depuis été remis en question par plusieurs sources, notamment les services secrets américains qui parlent pour leur part d'une mort [« hautement suspecte »](#).

- **La chambre forte**

L'argent en espèces a l'avantage de laisser peu de traces, mais l'inconvénient de prendre de la place quand il y en a beaucoup. Claude Guéant, directeur de cabinet puis de campagne de Nicolas Sarkozy, en sait quelque chose. Selon les policiers, qui ont stigmatisé dans un récent rapport son *« usage immodéré des espèces »*, l'ancien "Cardinal", comme il était parfois surnommé, n'a retiré de son compte bancaire entre mai 2003 et fin 2012 que... 800 euros. Tout le reste fut réglé en cash.



Nicolas Sarkozy et Claude Guéant, le 27 mars 2012. © Reuters

Mais il y a plus intrigant encore. Les enquêteurs ont découvert que Claude Guéant avait loué en 2007, dans le plus grand secret et juste le temps de la campagne présidentielle, une chambre forte à l'agence Opéra de la BNP parisienne, si grande qu'un homme pouvait y entrer debout. Il s'y est rendu personnellement à sept reprises entre le 23 mars et le 19 juillet 2007. Pour aller chercher quoi ?, lui ont demandé un jour les policiers après l'avoir placé en garde à vue. Le plus sérieusement du monde, l'ancien secrétaire général de l'Élysée, ancien ministre de l'intérieur et ancien directeur de la police nationale a répondu qu'il avait ouvert cette chambre forte pour y entreposer... des discours de Nicolas Sarkozy.

De nombreux membres de l'équipe de campagne de Nicolas Sarkozy, entendus à ce sujet dans le dossier libyen, ont soit observé un silence embarrassé sur les déclarations fantasques de Guéant, soit carrément mis en cause son alibi, subodorant que le coffre était selon toute vraisemblance garni d'argent liquide.

De fait, les policiers ont pu établir que de importantes sommes en espèces, jamais déclarées aux autorités de contrôle, avaient inondé la campagne présidentielle, comme finira par le reconnaître en audition le trésorier Éric Woerth, actuel président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, qui a été entendu sous un statut de mis en cause. Tout en essayant de minimiser les montants en jeu, Éric Woerth a affirmé que les sommes provenaient de dons anonymes envoyés par voie postale. Des explications jugées *« captieuses »* par la police, c'est-à-dire qui visent délibérément à tromper, le chef du courrier de l'UMP de l'époque ayant réfuté les affirmations de Woerth.

Ainsi que Mediapart l'a déjà raconté, un [premier prérapport de synthèse](#) de l'OCLCIFF a été rendu en septembre 2017. Il était accablant. Le capitaine

de police rédacteur du rapport y parlait de *« la matérialisation des soupçons de financement libyen »*, des *« mallettes de Ziad Takieddine »*, du *« cash de Claude Guéant »*, mais aussi de *« l'absence de sincérité des comptes de campagne »* et de l'*« ampleur de la circulation d'espèces en marge de la campagne »*.

Dans la foulée de la remise de ce rapport, le juge Tournaire a réclamé en septembre dernier au Parquet national financier (PNF) l'élargissement de son enquête à des faits de *« financement illégal de campagne électorale »* mais, de manière ambiguë, le PNF n'a pas fait droit dans un premier temps à la demande, avant d'y faire droit avant la garde à vue de Nicolas Sarkozy.



Alexandre Djouhri, à Londres en 2018.

- **Un appartement**

Alexandre Djouhri, à Londres en 2018. Au-delà de la campagne électorale, l'histoire des liens de Claude Guéant, l'homme-lige de Sarkozy, avec la Libye, c'est aussi celle d'une bonne affaire immobilière. Claude Guéant s'est acheté en mars 2008, trois mois après l'ubuesque accueil de Mouammar Kadhafi à Paris par Nicolas Sarkozy, un joli appartement situé près de l'Arc de triomphe. Le bien a été payé comptant par Guéant, grâce à l'apport soudain de 500 000 euros sur l'un de ses comptes en banque.

Officiellement, l'argent proviendrait de la vente de toiles hollandaises par le secrétaire général de l'Élysée. En réalité, l'enquête judiciaire a démontré que c'étaient l'intermédiaire [Alexandre Djouhri](#), actuellement incarcéré à Londres dans le cadre de ce dossier, et le gestionnaire des comptes de Béchir Saleh, un certain Wahib Nacer, qui se cachaient derrière [les 500 000 euros](#). Mieux : les enquêteurs ont également établi que c'était de l'argent libyen, provenant du fonds souverain dirigé par le même Béchir Saleh, qui avait permis de compenser financièrement après coup l'opération immobilière de Claude Guéant, mis en examen dans ce volet de l'affaire.

- **Des aveux libyens**

De Mouammar Kadhafi, qui avait parlé à la veille de l'offensive militaire contre son régime en mars 2011 de l'existence d'un *« grave secret »* le liant à Nicolas Sarkozy, à son fils Saïf-al Islam, qui évoquera quelques jours plus tard le financement occulte de la campagne de 2007, nombreux sont les dignitaires libyens qui ont avoué avoir participé ou eu connaissance des compromissions françaises en Libye.

On l'a vu, Abdallah Senoussi, le chef du renseignement militaire, a confirmé avoir personnellement financé Sarkozy grâce au porteur de valises Ziad Takieddine. Moussa Koussa, son homologue du renseignement extérieur, ne dément pas les faits et assure que l'histoire est *« dangereuse »*. Même Béchir Saleh, longtemps redevable des efforts de Nicolas Sarkozy pour le sauver de la guerre en Libye puis de la griffe des

juges en France, a infléchi ces derniers mois sa position, allant désormais dans le sens d'une confirmation des financements libyens, notamment à l'occasion d'un entretien avec le journal [Le Monde](#).



Baghdadi al-Mahmoudi, l'ancien premier ministre libyen. © Reuters

L'ancien premier ministre, Baghdadi al-Mahmoudi, au secret aujourd'hui dans une prison libyenne (comme Senoussi), a lui aussi fait des aveux. En octobre 2011, [lors d'une audience devant la cour d'appel de Tunis](#), l'ex-chef du gouvernement avait déclaré : *« Oui, en tant que premier ministre, j'ai moi-même supervisé le dossier du financement de la campagne de Sarkozy depuis Tripoli, des fonds ont été transférés en Suisse, et Nicolas Sarkozy était reconnaissant pour cette aide libyenne, et n'a cessé de le répéter à certains intermédiaires. »*

Selon nos informations, les enquêteurs français se sont mis en relation ces dernières semaines avec le bureau des enquêtes du procureur de Tripoli, qui s'est dit prêt à collaborer avec la justice française.

Un autre homme clé du régime Kadhafi a également livré de précieuses informations. Il s'appelle [Mohamed Ismail](#). Il fut le tout-puissant chef de cabinet de Saïf al-Islam, son homme des missions spéciales. Dans un mail envoyé en mai 2012 à Mediapart et authentifié depuis par la police, il a décrit l'un des circuits bancaires utilisés : *« En ce qui concerne le financement de la campagne, une partie des fonds a transité par une banque commerciale à Beyrouth et, de là, est passé par un compte bancaire en Allemagne affilié à Ziad [Takieddine]. »*

Les enquêteurs ont découvert dans les archives informatiques dudit Ziad Takieddine la trace d'un virement de deux millions d'euros à la date du 20 novembre 2006, qui ressemble furieusement à un début de confirmation matérielle. Les fonds ont été émis depuis la Libyan Arab Foreign Bank, un établissement sous la coupe du régime Kadhafi, vers une société *offshore* de Takieddine baptisée Rossfield Ltd. Tout concorde avec le mail d'Ismail : non seulement le virement, qui n'est justifié par aucun contrat connu de Takieddine, a été enregistré dans une banque libanaise, l'Intercontinental Bank of Lebanon, mais la société Rossfield Ltd est bien en lien avec une banque en Allemagne, la Deutsche Bank de Francfort. Les juges ont émis plusieurs commissions rogatoires sur ces faits.

• Les infiltrés

Publiquement, Nicolas Sarkozy prend soin de toujours donner l'impression de balayer d'une chiquenaude les soupçons dont il peut être l'objet dans l'affaire libyenne. « Calomnies », « honte », répète-t-il à l'envi. En privé, c'est une toute autre histoire.



Brice Hortefeux et Ziad Takieddine en 2005. © dr

L'enquête du juge Tournaire a en effet montré depuis cinq ans une très grande fébrilité de l'ex-chef d'État et de son clan sur le dossier. Cela concerne aussi bien l'ancien ministre Brice Hortefeux, [qui se fait renseigner](#) par le patron de la police parisienne, Christian Flaesch, sur les questions qui vont lui être posées dans le dossier qui opposait l'ancien président à Mediapart, que l'agitation de Nicolas Sarkozy lui-même pour faire pression sur les services secrets intérieurs afin de savoir s'il avait des informations sur un témoin clé du dossier, en l'occurrence le traducteur de Kadhafi.

En 2013, déçu que le patron de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), Patrick Calvar, ne viole pas le secret pour l'informer sur le dossier libyen – Nicolas Sarkozy n'est plus chef de l'État à cette date –, l'ancien président français s'épanche auprès de son chef de cabinet, l'ancien directeur de la police Michel Gaudin. Ne comprenant pas les silences du patron de la DGSI, Sarkozy va lâcher sur une ligne téléphonique placée sur écoute une phrase à l'incroyable résonance mafieuse : [« Il nous est fidèle, lui ? »](#)

Nicolas Sarkozy avait manifestement de bonnes raisons de s'inquiéter de l'évolution de l'affaire libyenne.



II) Garde à vue pour Stéphane Poussier, l'ex-Insoumis qui se félicitait de la mort du gendarme Arnaud Beltrame

Samedi dans la journée, cet ex-candidat aux législatives avait publié une salve de tweets particulièrement choquants.

Par Romain Herreros



DR Garde à vue pour Stéphane Poussier, l'ex-Insoumis qui se félicitait de la mort du gendarme Arnaud Beltrame

Il ne s'attendait sans doute pas à ça. Stéphane Poussier, ex-candidat Insoumis aux élections législatives, a été placé en garde à vue pour "apologie du terrorisme" [rapporte Franceinfo](#) dimanche 25 mars, après [une série de tweets particulièrement choquants](#) dans lesquels il se félicitait de la mort du lieutenant colonel Arnaud Beltrame.

Selon le site de la radio, l'intéressé a été interpellé ce dimanche 25 mars à son domicile de Dives-Sur-Mer dans le Calvados en fin de matinée. Les propos qu'il a tenus hier ont provoqué un véritable tollé.

"À chaque fois qu'un gendarme se fait buter, et c'est pas tous les jours, je pense à mon ami Rémi Fraisse", écrivait-il notamment, exprimant son "pied" de voir "un colonel" disparaître: "Accessoirement, un électeur de Macron en moins".

Dans une autre publication, il invitait les "lèches-culs qui chougnet (sic) sur la mort d'un colonel de gendarmerie" à quitter sa page. Des messages qui lui ont valu une "exclusion immédiate" du parti de Gauche et de la France insoumise.



Au *HuffPost*, Alexis Corbière avait fait part de son indignation, dénonçant des "messages abjects, ignobles" qui sont "aux antipodes de tout ce que l'on pense et de ce que l'on a dit sur le lieutenant-colonel Beltrame". Dans la soirée de samedi à dimanche, Jean-Luc Mélenchon a lui aussi réagi, demandant aux journalistes d'arrêter de relayer ces tweets "écœurants".



Selon [le code pénal](#), "le fait de provoquer directement à des actes de terrorisme ou de faire publiquement l'apologie de ces actes est puni de

cinq ans d'emprisonnement et de 75.000 € d'amende". De surcroît, "les peines sont portées à sept ans d'emprisonnement et à 100.000 € d'amende lorsque les faits ont été commis en utilisant un service de communication au public en ligne".



III) Militants éjectés et échanges ultra-verrouillés : LREM en pleine dérive autoritaire

Par [Hadrien Mathoux](#)



Pas une tête ne dépasse parmi les militants de La République En Marche. - Nicolas Liponne / NurPhoto

Des adhérents déçus dénoncent un parti au fonctionnement autoritaire, où la base est méprisée et le dialogue inexistant, à l'inverse de la promesse originelle du mouvement présidentiel. Dernier épisode en date : l'éjection d'une militante pour une sombre histoire de boucles Telegram...

En Marche, et sans discuter ! Voilà qui pourrait servir de nouveau slogan au mouvement politique du président Emmanuel Macron, d'après beaucoup de "marcheurs" désabusés par son fonctionnement. Leur amertume a récemment été ravivée par l'exclusion brutale d'une militante, Alexandra, prononcée le 5 mars dernier. Celle-ci s'était rendue célèbre auprès de la base des macronistes par son activité frénétique sur Telegram, une application de messagerie téléphonique similaire à WhatsApp.

Telegram sert de plateforme aux militants LREM, qui y conversent via des "boucles" de discussions. Problème : peu dynamique, le réseau Telegram d'En Marche consiste largement en des boucles locales, où les référents locaux de LREM se contentent de "convoquer" les militants à des opérations.

A l'aise avec les outils numériques, Alexandra entreprend de créer des boucles thématiques nationales : Santé, Emploi, Education... "Il n'y a aucun moyen classique pour échanger à LREM, nous confie-t-elle. J'ai voulu ouvrir des lieux de débat, d'échange d'informations, et les boucles ont vite eu un engouement énorme". Les macronistes s'inscrivent rapidement en masse sur les conversations "officieuses" créées par

Alexandra, et s'y retrouvent à près de 4.000. Partage d'articles de presse, de statistiques, débats courtois... Des adhérents lambda, mais également des assistants parlementaires, voire des députés et des ministres se retrouvent sur ces boucles Telegram.

Exclusion expéditive

Pour en faire la promotion, Alexandra envoie entre le 10 et le 12 février des mails à pas moins de 1.178 personnes adhérentes à LREM, les invitant à "débatte, échanger, partager, proposer sur un grand nombre de thématiques". Mais le format de son message, que nous avons pu consulter, le fait ressembler à un document officiel : il comporte les logos du mouvement, et est signé "L'équipe de La République En Marche". Les instances de LREM en prennent ombrage, et convoquent Alexandra : "Ces agissements, de nature à semer le trouble et la confusion dans la communication du mouvement auprès de nos adhérents, sont en désaccord avec nos valeurs", tranche le courrier envoyé à la militante. Lors de la réunion du 27 février, Alexandra, en déplacement à l'étranger, est absente. La commission des conflits de LREM prononce son exclusion du parti, après l'avoir accusée de "se faire le porte-parole du mouvement dans les différentes boucles thématiques sauvages non-officielles qu'elle administre actuellement".

Accusée de "se faire la porte-parole du mouvement dans des boucles thématiques sauvages non-officielles"

L'éviction est rapide, brutale, expéditive. Injustifiée ? C'est l'avis de nombreux militants que Marianne a interrogés. "Ils ont été très durs avec Alexandra, juge un animateur de comité du nord de la France. Il y a eu un manque de dialogue, il aurait fallu trouver une solution intermédiaire." Un adhérent regrette l'expulsion d'une militante impliquée, "qui alimentait les boucles avec des données, des data, et se démenait pour que les marcheurs se rencontrent en dehors de leur zone géographique". L'intéressée elle-même est incrédule, se décrivant comme "une bénévole qui n'a aucune ambition politique".

La violence de la décision peut surprendre, d'autant qu'aucune parole spécialement critique n'était émise dans les boucles non-officielles. "La seule chose que le QG voit, c'est qu'il ne contrôle pas les boucles Telegram que j'ai créées. Donc, il me perçoit comme quelqu'un qui veut prendre le pouvoir", maugrée l'exclue. Du côté de la direction d'En Marche, on explique que la militante est évincée pour avoir "utilisé notre plateforme et envoyé plus de 1.000 mails sous un faux nom afin de faire de la publicité". Laetitia Avia, la présidente du bureau exécutif de LREM, reproche à Alexandra d'avoir "entretenu la confusion entre les boucles officielles et les non-officielles".

Un parti autoritaire et centralisé

Cette exclusion pourrait passer pour une bisbille d'appareil isolée. Mais elle traduit un malaise plus profond : dans la base, le mécontentement (déjà vif au moment du [vote des statuts du parti](#)) monte contre un QG accusé d'autoritarisme. "Il y a un climat délétère entre les militants de base et la nomenclatura assez détestable qui est en train de se former à la tête d'En Marche" tacle Alain, un macroniste de l'Essonne. Ceux qui se définissent comme "les fantassins de base" du macronisme ont labouré le terrain pendant la présidentielle,

puis les législatives ; multiplié les porte-à-porte et les séances de tractage... et n'ont l'impression de n'être bons qu'à cela.

"Sur le plan politique, le mouvement est verrouillé, nous confie un animateur LREM. Les comités locaux n'ont pas de pouvoir. On motive les militants à participer à toute une série d'actions, mais à côté de ça ils ne sont pas partie prenante dans les questions politiques." D'autant que les têtes d'affiche locales du mouvement sont vite rentrées dans le rang, se plaçant sans doute pour les échéances électorales futures... "Dès que vous êtes référent ou animateur, vous êtes contraint de reprendre les éléments de langage, raconte un adhérent. Car dès que la communication échappe à la ligne fixée, ça embête le QG."

"Il y a un climat délétère entre les militants de base et la nomenclatura assez détestable qui est en train de se former à la tête d'En Marche"

La fausse promesse de l'horizontalité

Finalement, LREM serait en train de devenir un parti comme les autres : une structure pyramidale, avec [Christophe Castaner à sa tête](#), où les ordres viennent d'en haut, et des militants davantage considérés comme des machines à tracter que comme des participants à un projet politique. Le problème, c'est que cet état de fait, prouvé par l'organisation particulièrement peu démocratique du mouvement, est exactement contraire à la promesse originelle du macronisme : celle de l'horizontalité, et l'implication de tous dans l'élaboration des décisions.

"On nous a vendu une démocratie participative, on se retrouve dans un parti hyper vertical, se lamente une animatrice locale de Paris. Il y a un manque de démocratie évident. Pourquoi Macron a gagné en 2017 ? Parce qu'on était libres. Or, si l'armée des clones macronistes, en majorité, ne pose aucune question, il y a aussi des gens qui ont un minimum de sens critique et de liberté de parole dans ce mouvement !". Claude Seyse, qui a longtemps été élue sous l'étiquette PS en Loire-Atlantique et milite aujourd'hui à LREM, constate que "le fonctionnement mis en place est centralisateur, et fait peu de place au débat entre militants." Les échanges se limitent à des discussions entre référents locaux et députés.

Conflits virtuels

Tout naturellement, dans un mouvement qui revendique 400.000 adhérents mais dont les membres sont juste ceux qui se sont inscrits en deux clics sur le site, l'essentiel de la vie interne est virtuelle ; les conflits internes se jouent sur Telegram, théâtre de véritables batailles rangées qui laissent l'observateur extérieur pantois. "Vols" de boucles, exclusions de conversations, retraits de l'annuaire... le QG de LREM et les militants rebelles règlent leurs comptes sur l'application de messagerie.

"Lorsque je venais d'arriver sur la boucle départementale de l'Essonne, j'ai posté un message pour dire que c'était un peu le bazar et qu'on ne comprenait pas l'organisation, raconte le même Alain, adhérent de l'Essonne. J'ai été tout de suite éjecté par le référent départemental, qui m'a expliqué que la boucle n'était pas une discussion mais un lieu de transmission d'infos du haut vers le bas... Je n'ai pas vraiment apprécié." D'autres guerres picrocholines nous ont été relatées : lorsque la rumeur de la suspension d'Alexandra a éclaté, "les boucles ont été

noyautées par des dizaines de comptes pro-QG qui ont dénigré [la militante] de façon concertée". Des militants hostiles à la direction du parti ont pris pour habitude de systématiquement exclure de leurs espaces de discussion tous les membres du QG ! "Ils sont furax, car ce sont les seuls à ne pas pouvoir y accéder", en rigole une animatrice locale.

La direction veut reprendre en main les boucles Telegram, car elle a peur de perdre le contrôle de la base

Un animateur local LREM

Ces épuisantes luttes internes remontent en fait à un excès de centralisation : la direction de LREM a d'abord voulu imposer des boucles officielles hégémoniques, tout en y restreignant fortement la parole. Des messages, que nous avons pu consulter, indiquent gentiment à des militants désireux de débattre que ces espaces ne sont pas faits pour discuter à l'infini, mais bien pour organiser des actions : en clair, convoquer les troupes : "On a besoin d'avoir une équipe, et pas une boucle de discussion" signifie dans un message une membre du conseil de LREM à un marcheur exclu d'une conversation.

Frustrés, des militants - au premier rang la fameuse Alexandra - ont voulu développer des boucles non-officielles pour discuter, sans l'autorisation du QG. "L'idée était bonne, mais la direction veut reprendre en main ces boucles car elle a peur de perdre le contrôle de la base, justifie un animateur local nordiste.

Le mouvement s'est fait déborder, et il faut comprendre la nécessité de verticalité. Mais que dire aux marcheurs qui veulent avoir une liberté d'expression, échanger ?" La question est encore ouverte. En attendant, certains veulent favoriser le dialogue sur les canaux officiels, à l'instar de Rayan Nezzar, qui gère la boucle "Le Social En Marche" : "Les gens sont libres de débattre sur ma boucle, et c'est même essentiel d'y recueillir des critiques remontées du terrain".

Laetitia Avia, députée et directrice du bureau exécutif de LREM, cherche elle aussi à calmer le jeu : "Les boucles non-officielles sont une très bonne chose, j'en utilise moi-même. Telegram est un lieu d'échange formidable, la seule chose qui nous gêne, c'est la confusion possible entre ce qui est officiel et ce qui ne l'est pas", recadre celle qui "s'inscrit en faux" contre ceux qui accusent le QG de vouloir diriger le parti de manière autoritaire.

« L'essence de notre action, c'est d'écouter les gens, argumente Laetitia Avia. On a toujours construit le projet En Marche sur une base : ce que pensent les Français. Et on va continuer à envoyer nos marcheurs, du militant au ministre, sur le terrain. Comment prendre des décisions, si cela ne se fait pas par des remontées de terrain ?" De quoi conclure, si on lit entre les lignes des propos de la dirigeante LREM, que les militants sont utiles pour relayer les attentes de la population, mais ne sont pas près de prendre part aux décisions à En Marche.



IV) PS : rejoignant Benoît Hamon, plusieurs Jeunes socialistes, dont leur présidente, quittent le parti



Benoît Hamon "voit d'un bon oeil" l'arrivée d'une partie de la direction du MJS à Générations. (Sipa)

Ils quittent "le PS sans haine", mais pour le nouveau patron du Parti socialiste, [Olivier Faure](#), c'est un premier coup dur. La présidente du Mouvement des Jeunes Socialistes (MJS), Roxane Lundy, ainsi que plusieurs membres de la direction du MJS ont annoncé vendredi soir qu'ils quittaient le parti pour rejoindre Générations, le mouvement lancé par [Benoît Hamon](#). "Je quitte le PS sans haine, c'est un désaccord politique, explique Roxane Lundy à l'AFP ainsi qu'au [Monde](#). Je fais le choix avec des milliers de jeunes socialistes de partir, car je considère que le Parti socialiste n'est pas l'outil qui permettra de transformer la société."

Le risque d'un mouvement jeune indépendant de son parti d'attache?

Avec elle, Roxane Lundy compte bien désolidariser tout le MJS du Parti socialiste. "Le Mouvement des jeunes socialistes va prendre son indépendance vis-à-vis du PS", résume-t-elle dans *Le Monde* daté de samedi.

La présidente du MJS, élue le 10 février à la faveur d'un vote contesté, n'a ainsi pas l'intention de quitter ses fonctions, comme elle l'explique encore à l'AFP : "Je reste présidente et je deviens militante de Générations."

L'objectif est de faire une réforme statutaire lors de notre prochain congrès [les 7 et 8 avril prochains]." "Je ne serai plus salariée du PS, nous ne toucherons plus d'argent du PS, nous ne dépendrons plus d'eux", ajoute-t-elle, alors que le MJS est aujourd'hui autonome du PS, mais subventionné par lui.

Selon la présidente du MJS, Benoît Hamon - qui fut lui-même président du MJS et y conserve une forte influence - "ne [l'a] pas démarchée" mais "voit [...] d'un bon oeil" son arrivée à Générations. "L'objectif est de se mobiliser pour changer l'avenir. Cinquante ans après Mai 68, le PS est devenu un Ehpad", attaque-t-elle, citée par les deux médias.

Une location aux frais du MJS de Moselle bénéficiant à Générations?

"Le MJS appartient à ses militantes et non à une présidente contestée pour fraude, qui refuse de rendre des comptes sur les finances, a réagi le coordinateur du PS, Rachid Temal. Le MJS est membre d'une famille et d'une histoire politique qu'est le Parti socialiste et non Générations." Dans une lettre que s'est procurée l'AFP, datée du 22

mars ce responsable s'interroge sur le financement par le MJS de Moselle d'une location à l'Université de Lorraine qui semble en fait avoir permis la tenue d'une réunion publique à l'invitation de Générations.

"Au regard de cette situation troublante et des liens juridiques, organiques, politiques et financiers entre le Parti socialiste et le Mouvement des Jeunes Socialistes, je t'adresse cette demande officielle d'explications. J'attends une réponse écrite de ta part dans les plus brefs délais", y écrit le sénateur du Val-d'Oise.

(Avec AFP)



V) Aude: Didier (LR) dénonce la "naïveté" de Macron après "des attaques évitables"



Geoffroy Didier, secrétaire général délégué de LR, a critiqué la "naïveté" d'Emmanuel Macron en matière de terrorisme et estimé...



Par AFP

Geoffroy Didier, secrétaire général délégué de LR, a critiqué la "naïveté" d'Emmanuel Macron en matière de terrorisme et estimé que les attaques dans l'Aude auraient pu être "évitables".

"J'ai écouté attentivement le ministre de l'Intérieur (Gérard Collomb) qui a dit +nous l'avions suivi, nous pensions qu'il n'y avait pas de radicalisation+", a expliqué M. Didier sur Radio J à propos de l'auteur des attaques qui ont fait 4 morts vendredi.

Selon M. Didier, "il suffit de regarder le pedigree (de Radouane Lakdim) pour comprendre qu'il était un terroriste en puissance: condamné pour détention d'armes prohibées, fiché S (...), très actif sur les réseaux sociaux salafistes..."

"Il faut qu'on arrête d'être naïf, l'Etat islamique est en train de gagner les esprits, il va falloir qu'on se

réveille", a plaidé M. Didier.

Il a souligné que Laurent Wauquiez, président de LR, avait été "le premier à demander l'internement des fichés S les plus dangereux".

"Faisons la loi d'exception! Je demande qu'on mette ces personnes considérées comme dangereuses par les services de renseignement hors d'état de nuire", a-t-il enchaîné.

Pour lui, "si Emmanuel Macron avait suivi cette proposition constante de Laurent Wauquiez, ce qui s'est passé vendredi n'aurait pas eu lieu".

"J'appelle le gouvernement, Emmanuel Macron à faire preuve de moins de naïveté, à regarder ce que les propositions de droite peuvent avoir de bon", a lancé l'élu francilien. "Celles-ci nous auraient permis d'éviter ce qui s'est passé".

"Je dis qu'Emmanuel Macron a fait preuve de naïveté depuis son accession au pouvoir sur la lutte contre le radicalisme islamiste et ce qui se passe dans les banlieues françaises", a accusé M. Didier.

Les enquêteurs tentent de comprendre les raisons du passage à l'acte de Radouane Lakdim, alors qu'il ne semblait plus être une menace aux yeux des autorités. Il s'est présenté vendredi comme "un soldat" du groupe jihadiste Etat islamique (EI), qui a, peu après, revendiqué les attaques.

A partir de 2014, il a été suivi par les services de renseignements et fiché "S" (pour sûreté de l'Etat) "car il était en contact avec des islamistes considérés comme appartenant au haut du spectre de la radicalisation", sans toutefois faire montre lui-même d'une volonté de commettre une action violente, a indiqué une source proche de l'enquête.



**A Suivre...
La Presse en Revue**

LAPRESSEENREVUE.EU

A Suivre...
La Presse en Revue